

Date de dépôt : 23 juillet 2015

Rapport du Conseil d'Etat

au Grand Conseil sur la motion de M^{mes} et MM. Christo Ivanov, Michel Baud, Bernhard Riedweg, Patrick Lussi, Gabriel Barrillier, Stéphane Florey, Jean-Louis Fazio, Serge Hiltbold, Bénédicte Montant, Jean-Marie Voumard, Jean Sanchez, Danièle Magnin, Sandra Golay, Ronald Zacharias, Jean-François Girardet, Daniel Sormanni, Christian Flury, Alberto Velasco : pour une implantation du « Sablier du Millénium » dans le canton de Genève

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 23 janvier 2015, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une motion qui a la teneur suivante :

*Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :*

- l'intérêt de la population pour les œuvres d'art;*
- que le « Sablier du Millénium » symbolise le passage de Genève à l'an 2000;*
- que cette œuvre d'art est aussi une véritable prouesse technique;*
- que le Sablier dort actuellement dans un entrepôt des SIG à Pregny-Chambésy;*
- qu'il conviendrait de valoriser le travail effectué par ses créateurs;*
- que le Sablier est propriété de l'Etat de Genève;*
- que le Sablier représente le temps qui s'écoule;*
- que la population de Genève est très attachée à ce symbole;*
- que les frais seraient limités à son implantation physique,*

invite le Conseil d'Etat

- *à étudier une implantation pour le « Sablier du Millénium » sur le territoire de notre canton en vue de son exposition au public;*
- *à informer rapidement le Grand Conseil des sites envisagés.*

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Sablier du Millénium, œuvre des Genevois Hervé Dessimoz et Thomas Büchi, a été remis à la commune de Pregny-Chambésy, qui en a fait la demande et l'a installé à ses frais dans le Domaine de Penthes en vue d'une inauguration le 31 juillet 2015, en référence au bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération suisse.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
François LONGCHAMP